

DÉLIBÉRATIONS SUR LA MOTION D'AJOURNEMENT

Une motion portant ajournement de la Chambre, aux termes de l'article 40 du Règlement, étant censée avoir été présentée.

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE— L'AUGMENTATION DE LA PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

M. l'Orateur suppléant: Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a la parole.

Une voix: Encore!

L'hon. M. Turner: Je comprends maintenant.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, le lundi 20 janvier, comme en fait foi le compte rendu à la page 4489, j'ai posé une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social au sujet de la conférence fédérale-provinciale qui avait eu lieu quelques jours auparavant.

J'ai demandé au ministre s'il ferait une déclaration sous peu au sujet des intentions du gouvernement concernant les pensions, les allocations, le revenu annuel garanti et autres prestations. J'ai terminé ma question exactement en ces termes:

Indiquera-t-il aussi sous peu si le gouvernement se propose d'augmenter cette année le montant de base de la pension de la sécurité de la vieillesse?

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) a répondu en 12 lignes: le gouvernement examine l'ensemble de la question. Là-dessus, je lui ai posé la question supplémentaire suivante:

Cet examen comprend-il l'augmentation éventuelle du montant de base de la pension de la sécurité de la vieillesse?

Le ministre a répondu:

C'est un facteur qui entrera en ligne de compte.

On se réjouit que, d'une façon générale et théorique, la question du montant de la pension de vieillesse fasse partie de la revue globale du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social sur la politique de la sécurité sociale. En fait, les revues gouvernementales se multiplient, au point qu'il serait temps de former un groupe d'étude pour revoir le travail des comités de révision.

Je tiens à dire ce soir que les révisions ne rendent pas plus heureux les pensionnés de

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

la vieillesse. Nous en avons discuté sous une autre rubrique ce soir, entre cinq et six heures, et les membres de tous les partis ont dit que notre proposition n'allait pas assez loin—qu'il fallait des mesures concrètes pour améliorer le sort des pensionnés. Ma question de l'autre jour portait précisément sur une mesure positive très urgente à mon avis, celle d'augmenter le montant de base de la pension de la vieillesse, qui est de \$75 depuis plusieurs années déjà, sauf quant aux redressements annuels de 2 p. 100.

On sent qu'il est très difficile, dans ce Parlement, d'obtenir une réponse sur le problème des pensions. Nous pouvons plaider la cause des anciens combattants qui vivent de leurs allocations, ou invoquer le sort des fonctionnaires retraités ou des vieillards pensionnés en général, on nous renvoie toujours avec la même réponse: on étudie la question, la chose fait l'objet d'un examen, etc. Le temps passe, monsieur l'Orateur. Les salaires et les prix montent. Pour certains, notre société est en train de devenir une société de l'abondance. Le fait que nous ne pouvons rien faire pour maintenir à flot nos vieillards pensionnés ne fait honneur ni à notre société, ni à notre gouvernement, ni au Parlement. Je demande donc au gouvernement: N'est-il pas temps de songer à porter cette pension de vieillesse de \$75 à un montant beaucoup plus élevé? Je l'ai déjà dit au début de la session, j'estime personnellement que le supplément de revenu garanti devrait être incorporé dans la pension de base et que le montant global devrait être porté à \$125 au bas mot.

Tout en demandant l'examen de ces questions, monsieur l'Orateur, nous sommes un peu inquiets de ce que le gouvernement parle parfois de céder divers programmes de sécurité sociale aux provinces. Il a été proposé, au début de cette session, de céder l'assurance frais médicaux aux provinces d'ici cinq ans. On s'interroge au sujet des allocations familiales et d'autres programmes d'assistance sociale. Certains d'entre nous se demandent si le gouvernement actuel est en train de démanteler tout le programme de sécurité sociale édifié depuis près d'une cinquantaine d'années.

Il est vrai que ce que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a dit l'autre jour aux journalistes est assez rassurant. A quelqu'un qui lui demandait s'il était possible que le programme de sécurité de la vieillesse soit cédé aux provinces, et que le